

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST PIERRE DE LAGES**
Séance du 8 janvier 2018

NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	14
En exercice	14
Nombre de présents	11

Date de convocation : L'an deux mille dix huit
3 janvier 2018

Date d'affichage :
15 janvier 2018

et le 8 janvier 2018 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Laurence KLEIN, Maire.

Présents : Mmes et MM. Laurence KLEIN – Lionel PERRET– Christelle MARTINEZ MINATI- Christèle JACKIEWICZ- Sandrine RAMES- Florence SIORAT- David VALETTE - Charlène GRABIE - Marie JAMIN-

Excusés : Lionel AZEMAR – Nathalie FRIQUART- Vincent ROUILLET

Procurations : Nathalie FRIQUART a donné procuration à Sandrine RAMES – Vincent ROUILLET a donné procuration à David VALETTE – Lionel AZEMAR a donné procuration a Charlène GRABIE

Madame Charlène GRABIE a été nommée secrétaire.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 4 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

I – DELIBERATIONS :

N° 2018- 01 - OBJET : Choix du nom de rue pour le lotissement « Le Clos de la Source »

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande en date du 20 décembre 2017 du lotisseur Création Foncière de nommer rapidement la rue du lotissement Le Clos de la Source et de procéder à la numérotation de chaque lot.

Plusieurs noms sont proposés : rue Camille FAURÉ, rue de l'écureuil, rue Thomas PESQUE, rue des chênes.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité :

-De nommer la rue principale du lotissement Le Clos de la Source : « rue Camille FAURÉ » sous réserve de l'accord de la famille de l'ancien maire.

La numérotation sera établie en gardant les numéros de lots de 1 à 9.

N° 2018- 02 - OBJET : Création d'un budget dédié aux installations photovoltaïques

Madame le Maire ouvre la séance et indique au Conseil que dans le cadre de l'activité relative à l'exploitation de la centrale Photovoltaïque installée sur la toiture du groupe scolaire communal, il est nécessaire d'ouvrir un budget annexe, nomenclature M4.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité :

D'ouvrir un budget annexe dédié aux installations photovoltaïques.

N° 2018-03- OBJET : Décision modificative numéro 3 Budget Primitif 2017

Madame le Maire propose le virement de crédits suivants en section de fonctionnement :

Désignation	Dépenses	
	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
FONCTIONNEMENT		
D 7391171 : Dégrèvement TFNB en faveurs des jeunes agriculteurs		2 117 €
TOTAL Chapitre 14 Atténuation de produits		2 117 €
D 022 : Dépenses imprévues	2 117 €	
TOTAL Chapitre 22 Dépenses imprévues	2 117 €	
TOTAL	2 117 €	2 117 €

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et délibéré, décide à l'unanimité :

De voter à l'unanimité la décision modificative telle qu'elle a été présentée.

II – Sujets soumis à discussion :

Commission urbanisme :

Monsieur Jean-François PATTE informe le Conseil que la commission urbanisme se réunira le mercredi 17 janvier 2018 à 18H30.

Les élus sont conviés à une réunion de travail sur le zonage du PLU le lundi 5 février 2018 à 19H, soit peu de temps avant le Conseil Municipal qui se tiendra le même jour à 20H30 durant lequel le SMEA présentera la Schéma d'Assainissement Communal.

Le dernier atelier de la commission urbanisme avec Madame SERVAT (Cabinet d'études Paysages) aura lieu le mercredi 14 février 2018 à 9H30.

Monsieur PATTE précise que l'intégralité des terrains du Clos de La Source a été vendue.

Dans le cadre de la révision du PLU, un certain nombre de terrains constructibles devraient être déclassés en terrains non constructibles. On passera ainsi d'une surface constructible de 18 hectares à une surface de 7.8 hectares.

Commission entretien des bâtiments et des espaces verts :

Madame MARTINEZ MINATI informe le Conseil Municipal que les travaux de rénovation du parking de l'école, interrompus pendant les vacances de Noël, reprendront le mardi 9 janvier 2018.

Des travaux de mise en sécurité ont été effectués sur la toiture de l'hôtel de ville. Ces travaux permettront de limiter les dégradations de la toiture (détaillées lors du dernier conseil) en attendant les travaux de rénovation prévus pour cette année.

La municipalité a procédé au désembouage des radiateurs de la mairie ; opération qui n'avait jamais été faite depuis la mise en place de l'installation.

L'ancien portail du groupe scolaire a été remis en état et déplacé au niveau de l'atelier du service technique qui est désormais, clôturé.

Madame le Maire fait part de son souhait de rénover la salle du conseil. L'aspect esthétique de la salle n'est pas à négliger, notamment car cette dernière accueille les cérémonies de mariage.

Commission aux affaires scolaires :

Monsieur Lionel PERRET souligne que le projet éducatif de territoire (PEDT), actuellement sur le thème de Madagascar, se termine cette année. Le PEDT permet de profiter de subventions non négligeables de la part de la Caisse des Allocations Familiales (CAF), il est donc important de trouver une nouvelle thématique à ce dernier.

Monsieur Lionel PERRET propose la construction d'un hangar de stockage d'une vingtaine de m². L'ALAE, ALSH et le centre jeunes contribueraient au projet, avec l'accompagnement de spécialistes en construction. La nouvelle thématique n'a pour le moment pas été définie par le Conseil.

Sujets divers :

Madame Sandrine RAMES expose le compte rendu de son rendez-vous avec la DDT concernant la mise en place du plan communal de sauvegarde (P.C.S.) sur la commune.

Instauré en avril 2016, le P.C.S. consiste à établir des mesures de sécurité contre divers éléments tels que les tempêtes, inondations ou encore les calamités agricoles.

Madame RAMES souligne l'importance de mettre à disposition des administrés un annuaire de contact à jour permettant de joindre les services d'urgence et de secours.

Un comité de pilotage dédié au P.C.S. sera mis en place lors d'une réunion dont la date reste à déterminer.

Le bulletin municipal 2018 sera distribué entre le 20 et le 26 janvier 2018.

Les vœux du Maire se dérouleront le samedi 27 janvier 2018 à 11H30.

Madame le Maire y invitera les présidents des associations, la gendarmerie ainsi que Monsieur le curé.

Les élus qui le souhaitent pourront assister aux vœux du département prévus le jeudi 18 janvier 2018 à 18H30.

La séance est levée le lundi 8 janvier 2018 à 22H04.

Le prochain Conseil aura lieu le lundi 5 février 2018 à 20H30.

Liste des délibérations contenues dans le présent procès-verbal :

N° 2018- 01 - OBJET : Choix du nom de rue pour le lotissement « Le Clos de la Source »

N° 2018- 02 - OBJET : Création d'un budget dédié aux installations photovoltaïques

N° 2018-03- OBJET : Décision modificative numéro 3 Budget Primitif 2017

Ont signé les membres présents :

NOMS - PRENOMS	QUALITE	SIGNATURES
KLEIN Laurence	Maire	
PATTE Jean François	er 1 Adjoint	
MARTINEZ MINATI Christelle	ème 2 Adjoint	
PERRET Lionel	ème 3 Adjoint	
JAMIN Maryline	Conseillère Municipale	
ROUILLET Vincent	Conseiller Municipal	Absent-procurat ion donnée à David VALETTE
JACKIEWICZ Christèle	Conseillère Municipale	
AZEMAR Lionel	Conseiller Municipal	Absent-procurat ion donnée à Charlène GRABIE
VALETTE David	Conseiller Municipal	
GRABIE Charlène	Conseillère Municipale	
RAMES Sandrine	Conseillère Municipale	
SIORAT Florence	Conseillère Municipale	
PAYRASTRE Edgard	Conseiller Municipal	
FRIQUART Nathalie	Conseillère Municipale	Absente-procurat ion donnée à Sandrine RAMES